

Anniversaire du Concile œcuménique de Nicée (325) (IV)

Le concile de Nicée en 325 est célébré après qu'un édit impérial, en 313, ait mis fin aux persécutions contre les chrétiens. Un parcours rapide sur les différentes persécutions permet de constater un durcissement des empereurs romains au fur et à mesure que le nombre de chrétiens augmente un peu partout dans l'empire. On comprend alors un peu mieux que c'est la volonté de l'empereur qui va mettre fin aux persécutions.

Qu'en est-il des persécutions contre les chrétiens ?

Les *Actes des Apôtres* disent que, dès après la Pentecôte qui avait suivi la mort et la résurrection de Jésus à Jérusalem, les apôtres Pierre et Jean comparaissent devant le Sanhédrin et y sont condamnés au fouet. Étienne, l'un des Sept, après un discours devant le Sanhédrin, est lapidé par un groupe de Juifs. Un peu plus tard, Jacques, frère du Seigneur assimilé aux apôtres, est mis à mort sur l'ordre d'Hérode Agrippa I^{er} (10 ? avant Jésus-Christ – 44 après Jésus-Christ).

L'autorité romaine, devant ces événements, intervient. L'apôtre Paul comparaît devant le procurateur de Judée et demande d'être envoyé à Rome pour y être jugé (*Actes* 24,15).

À Rome

À Rome, où Paul va séjourner de 61 à 63, la prédication chrétienne provoque des conflits dans la communauté juive. Après l'incendie de Rome en 64, l'empereur Néron (54-68) en attribue la responsabilité aux chrétiens. Ceux-ci sont présentés comme les adeptes d'une superstition nouvelle, dangereuse, exécration, déraisonnable, sans mesure. Ils constituent des groupes marginaux ; ils refusent de participer aux fêtes religieuses rythmant la vie de la cité ; ils refusent de sacrifier aux dieux de Rome et ils sont opposés au culte impérial. Ils sont accusés de toutes sortes de crimes : débauche collective, infanticide rituel suivi d'anthropophagie, adoration d'un dieu à tête d'âne, impiété, haine du genre humain. Par conséquent, ils deviennent rapidement responsables des malheurs publics. Bon nombre de chrétiens à Rome sont arrêtés, mis à mort, exposés aux bêtes lors de jeux publics dans les amphithéâtres, crucifiés ou condamnés au bûcher. La tradition rapporte que Pierre et Paul sont mis à mort à Rome, l'un crucifié, l'autre décapité.

La persécution de Néron a des prolongements sous l'empereur Domitien (81-96). Les textes signalent le martyre de chrétiens en Asie Mineure.

À Rome, deux aristocrates sont exécutés : Flavius Clemens (50-95), cousin des empereurs Titus (79-81) et Domitien, et son épouse Flavia Domitilla, exilée sur l'île de Pontia (aujourd'hui Ponza), en 96.

Au II^e siècle

Des textes attestent des persécutions de chrétiens, mais sans préméditation de la part des autorités civiles et sans que des édits impériaux les aient ordonnées. Des magistrats, des fonctionnaires estiment que les chrétiens troublent l'ordre public.

Pline le Jeune, gouverneur de Bithynie, région qui longe la Mer Noire à partir du Bosphore, écrit à l'empereur Trajan (98-117). Il atteste qu'il y a des poursuites qui visent les chrétiens. Il demande quelle est la base juridique qui permet de les condamner. Trajan répond qu'il ne faut pas poursuivre d'office les chrétiens et qu'il ne faut pas accepter d'accusations anonymes contre eux. En revanche, il faut condamner ceux qui ont été accusés d'être chrétiens et ont été convaincus de l'être, tout en leur accordant le pardon s'ils acceptent de sacrifier aux dieux romains. Cette jurisprudence, qui fait un crime du seul fait d'être chrétien, est critiquée par plusieurs auteurs chrétiens de cette époque pour son illogisme : ou bien les chrétiens sont coupables, et en ce cas il faut les poursuivre ; ou bien ils sont innocents, et ils doivent être laissés en paix. Si on relâche ceux qui ont sacrifié aux dieux, cela signifie qu'avoir été chrétien n'était pas un crime. La jurisprudence de Trajan est appliquée sous les empereurs Hadrien (117-138) et Antonin le Pieux (138-161).

On compte des martyrs à Jérusalem : l'évêque Syméon, cousin de Jésus, crucifié (107 ?). À Antioche, l'évêque Ignace, transféré à Rome pour y être exposé aux bêtes (116 ?). À Smyrne, l'évêque Polycarpe condamné au bûcher (155 ?). À Rome, l'évêque Télésphore exécuté vers 140, puis Justin et ses compagnons en 165, une matrone et son catéchiste Ptolémée, le philosophe et sénateur Apollonios entre 180 et 185. À Lyon, une trentaine de chrétiens subissent le martyre en 177 : l'évêque Pothin meurt en prison ; Blandine et ses compagnons Maturus, Sanctus, Attale sont exposés aux bêtes. À Pergame (au nord de Smyrne), sous l'empereur Marc Aurèle ? (161-180), Carpos, Papylos et Agathonice sont condamnés au bûcher. À Scillium, province romaine d'Afrique proconsulaire, douze martyrs sont décapités le 17 juillet 180. À Alexandrie, le père d'Origène compte parmi les martyrs. Des noms de victimes subsistent de trois vagues de répression sous trois préfets successifs entre 202 et 206. Des chrétiens sont condamnés aux mines en Sardaigne.

Au III^e siècle

Sous Septime Sévère (193-211), la législation sur les associations attire l'attention des gouverneurs sur les organisations de chrétiens. En 202, l'empereur promulgue

un édit interdisant le prosélytisme et les conversions au judaïsme comme au christianisme. À Carthage, la matrone Perpétue et son esclave Félicité, baptisées depuis peu, sont exposées aux bêtes le 7 mars 203 avec trois compagnons, leur catéchiste Saturus et quatre catéchumènes. L'un des catéchumènes meurt en prison.

Après le règne de Septime Sévère, on relève des persécutions plus occasionnelles. En 212, en Afrique, le gouverneur Scapula envoie des chrétiens aux bêtes ou bien au bûcher. À Rome, en 222, l'évêque Calliste est mis à mort lors d'une émeute populaire. Après 235, l'évêque Pontien et le prêtre Hippolyte sont exilés en Sardaigne. En Égypte, une persécution violente éclate. Origène rédige son *Exhortation au martyre*.

Persécutions impériales

L'empereur Dèce (249-251) veut rétablir l'ordre dans l'empire, en raison de manifestations d'hostilité populaire contre les chrétiens. Un édit prescrit à tous les habitants de s'associer à une *supplicatio* générale pour le salut de l'empire, une cérémonie qui comporte un sacrifice ou un rite de la religion traditionnelle. Les chrétiens qui sont convoqués et qui participent au rite reçoivent un *libellus*. Le refus d'obéissance, qui implique ou entraîne l'aveu de christianisme, vaut condamnation. De nouvelles comparutions peuvent aboutir à des condamnations diverses : prison, exil, confiscation des biens, peine capitale. Ceux qui, finalement, se rallient aux vues de l'empereur, sont des *lapsi*, des gens qui ont « chuté ».

L'édit de Dèce cesse d'être appliqué à sa mort, en 251. Il sera suivi d'autres édits allant dans le même sens, sous Valérien (253-260) en 257 et 258, qui visent le clergé : l'évêque Cyprien de Carthage est décapité ; l'évêque Fructueux de Tarragone et ses diacres sont condamnés au bûcher ; plusieurs martyrs de Numidie (royaume berbère d'Afrique du Nord) sont exécutés à Carthage. Sous Dioclétien (284-305), plusieurs édits encore plus sévères sont émis en 303 et 304, puis réactivés par Maximin Daïa (307-313) et Galère (305-311) entre 306 et 311.

Galère promulgue l'édit de tolérance en 311, suivi en mars 313 par l'édit de Milan, promulgué par les empereurs Constantin (306-337) et Licinius (308-324).

Dans *Après Jésus. L'invention du christianisme* :

- Pierre Maraval, *Les persécutions durant les trois premiers siècles*, p. 597-605

Jusqu'à présent, nous avons parcouru à grand pas l'œuvre de Pères et d'auteurs grecs, d'Asie Mineure, du Proche-Orient et de l'Égypte. Irénée de Lyon est un Père grec originaire d'Asie mineure. Cette fois, nous arrivons à Carthage (Tunisie actuelle) où la langue principale est le latin. Nous entrons dans l'itinéraire de deux géants de Carthage : Tertullien et Cyprien.

Tertullien (160 ? - 225 ?)

Quintus Septimus Florens Tertullianus est le premier théologien de langue latine. Il naît, païen, probablement à Carthage vers 160. L'atmosphère antichrétienne entraîne le martyre de chrétiens à Scillium (en 180), à Carthage (203). Le père de Tertullien, soldat romain, a reçu l'ordre de crucifier des prêtres de Saturne, qui avaient eux-mêmes immolé des enfants à leur divinité. Aux jeux publics, des condamnés sont brûlés vifs et des gladiateurs marqués au fer rouge.

Tertullien reçoit une bonne formation classique. Il cite sans difficultés plus d'une centaine d'auteurs grecs et latins. Sa formation juridique lui apprend à être très précis dans les termes techniques, rigoureux dans le choix des arguments, virulent dans les plaidoiries. C'est lui qui emploie le premier les concepts de personne et de Trinité dans le cadre d'un discours théologique. Il a des notions de médecine. Il donne des informations sur des événements anciens comme les destructions de Delphes, de Rhodes, de la Crète ou de l'Atlantide.

C'est lui qui a la formule : *On ne naît pas chrétien, on le devient*. Il se serait converti vers 193. Auparavant, il aurait fréquenté la synagogue, où il a découvert les livres de la *Septante*. Ce qui l'a étonné, c'est le style des chrétiens. Leur vie vertueuse est plus convaincante que tous les discours philosophiques. Il est touché par l'efficacité des exorcismes pratiqués par les chrétiens.

On ne sait pas s'il a été ordonné prêtre. En tout cas, il parlait en public pendant les célébrations. Il a rédigé d'abord en grec. Ensuite, il a opté pour le latin.

Il s'est laissé séduire par la Nouvelle Prophétie prêchée par **Montan**. Celui-ci, originaire de Phrygie en Asie Mineure, promeut la place du Saint-Esprit dans l'Eglise et rejette la hiérarchie. Il annonce la venue prochaine du Christ en gloire et impose une morale austère, qui multiplie les jours de jeûne et qui interdit aux veufs de se remarier. Jusqu'au IV^e siècle, les adeptes de Montan sont appelés « Phrygiens ». Montan est connu vers 156-157 ou 171-172 dans le bourg d'Ardabau en Phrygie (non loin de Philadelphie). Il est le porte-parole de l'Esprit Saint ; sa propre personne incarne le Paraclet. Il est souvent pris de crises extatiques au cours desquelles il profère des avertissements prophétiques. Deux femmes, Maximilla et Priscilla, se joignent à lui. À trois, ils annoncent la fin imminente du monde et prescrivent à leurs adeptes de se rassembler dans les villages de Pépuza et de Tymion, en Phrygie, pour y attendre la descente de la Jérusalem céleste. Le mouvement a un grand succès auprès des chrétiens et des non-chrétiens. Pour accueillir le retour du Messie, il faut se préparer. D'où l'insistance sur l'ascèse. Parmi les pratiques mises en avant, nous avons la préparation au martyre, les jeûnes, la chasteté jusqu'au mariage, la condamnation des remariages et le refus d'accorder le pardon à un chrétien baptisé qui a commis une très grande faute, même s'il a fait pénitence. Vers la fin du II^e siècle, on trouve le mouvement montaniste dans tout l'empire romain. C'est en Orient qu'il est le plus influent jusqu'au IV^e siècle. On y trouve des prophétesses, des femmes prêtres et des femmes évêques.

Tertullien est catholique de 197 à 206. Ensuite, il adhère aux idées montanistes, tout en restant dans l'Église catholique de 206 à 213. Il rompt avec l'Église catholique en 213 et rassemble ses propres adeptes. Il meurt à un âge très avancé, mais on ignore la date.

Son œuvre est immense.

Une **plaidoirie adressée aux païens**. En 197, catholique depuis 193, Tertullien publie deux ouvrages : *Aux nations* et *Apologétique*. Dans le premier, il attaque (comme avocat) les persécuteurs de chrétiens pour leur incompetence en matière de religion chrétienne et il se moque de la manière dont les persécuteurs de chrétiens présentent les dieux païens. Dans le second ouvrage, il attaque tous les juges romains. Ceux-ci condamnent les chrétiens sans même les entendre en justice. Il montre l'illogisme du rescrit de Trajan où il n'est pas permis de rechercher le chrétien, mais bien de le déférer au juge.

Une **plaidoirie adressée aux hérétiques**. Vers 200, toujours catholique, Tertullien commence à combattre, une à une, toutes les hérésies. Il utilise l'argument de procédure judiciaire, la prescription, par laquelle il récuse à ses adversaires le droit d'utiliser les Écritures. Vers 205, il attaque **Hermogène**, qui affirme que la matière est éternelle. La grande œuvre polémique, commencée en 200 et terminée entre 207 et 212, est son traité *Contre Marcion*. Il a aussi rédigé *Contre les Valentiniens*, entre 207 et 209.

Des **traités doctrinaux**. À partir de sa controverse avec les gnostiques, il arrive à une formulation claire de certaines vérités de foi, en particulier dans la christologie.

Dans *Sur la chair du Christ* (202-203), il combat ceux qui mettent en doute l'Incarnation du Fils de Dieu. Une formule : *Le Fils de Dieu est mort : il faut le croire, parce que cela révolte ma raison ; il est ressuscité du tombeau où il avait été enseveli : le fait est certain, parce qu'il est impossible*.

Dans *Sur la résurrection de la chair* (211), il chante la beauté du corps humain, voulu et créé avec tendresse par Dieu. La nature nous apporte de multiples témoignages de la résurrection.

Dans *Sur l'âme* (209), il complète ce qu'il enseigne sur le corps humain.

Au début du III^e siècle, **Praxéas**, originaire d'Asie Mineure, enseigne qu'il y a un seul Dieu, qui se manifeste sous des modes différents, tantôt comme un Père, tantôt comme un Fils, tantôt comme un Esprit. Dans *Contre Praxeas* (213), Tertullien réagit vivement : *Tout dérive d'un seul, en gardant néanmoins le sacrement de l'économie qui divise l'Unité en Trinité, où nous distinguons trois personnes, le Père, le Fils et l'Esprit Saint. Ils sont trois, non pas en essence, mais en degré ; non pas en substance, mais en forme ; non pas en puissance, mais en espèce ; tous trois ayant une seule et même substance, une seule et même nature, une seule et même puissance, parce qu'il n'y a qu'un seul Dieu duquel procèdent ces degrés, ces formes et ces espèces, sous le nom de Père, de Fils et de Saint-Esprit*.

Tertullien a connu une profonde évolution dans les traités qui abordent la morale. Il est allé d'un certain rigorisme à un radicalisme exclusif.

Dans *Après Jésus. L'invention du christianisme* :

- Paul Mattei, *Tertullien, Cyprien et la pensée chrétienne d'expression latine*, p. 524-527

Dans *Découvrir les Pères de l'Église. Nouveau Manuel de Patristique* :

- Philippe Henne, *Tertullien (160 ? – 225 ?)*, p. 181-223

Cyprien de Carthage (210-220 ? – 258)

Caecilius Cyprianus *qui* et Thascius (Caecilius Cyprien, dit Thascius) est africain, probablement carthaginois, de bonne famille, de culture latine. Devenu chrétien à la fin de la décennie 240, on pense qu'il est né vers 210-220. On pense qu'il est un rhéteur, qui a pu plaider quelquefois.

Le prêtre Caecilianus le guide vers la foi chrétienne. À sa mort, Caecilianus l'institue tuteur de ses enfants. Cyprien observe la continence et distribue son patrimoine, vers 246. Néophyte, Cyprien est bientôt presbytre et, à la mort de l'évêque de Carthage vers 249, il devient évêque à la faveur du peuple avec l'accord des autres évêques. À l'époque, l'Afrique proconsulaire et la Numidie comptent 70 évêques, qui se réunissent en Concile, sous la présidence de l'évêque de Carthage. Autour de 230-235, cet évêque est Agrippinus. Au temps de Cyprien, 135 évêchés sont connus. Carthage est une ville où la langue latine est prédominante. À Rome, le grec garde de fortes positions.

À la mort de l'évêque de Carthage Donat en 248 ou 249, Cyprien est le candidat le mieux placé en raison de son prestige social et intellectuel. Un groupe de cinq presbytres fait opposition, mais Cyprien parvient à être élu.

En 249, l'empereur Dèce ordonne à tous les habitants de sacrifier aux dieux ; ceux qui acceptent reçoivent un *libellus*. Les défections de chrétiens sont massives. Parmi elles, on compte des presbytres et des évêques. Ceux qui font défection sont appelés *lapsi* (défaillants) ; ceux qui résistent sont *stantes* (debout). Que reste-t-il à l'Église de Carthage ? Quelques presbytres et quelques laïcs.

L'évêque Cyprien n'est pas à Carthage. Il a fui. Les presbytres de l'Église à Rome, dont l'évêque Fabien a été tué le 20 janvier 250, ne se privent pas d'épiloguer sur le sort de Cyprien. Son autorité est compromise.

Après la persécution de Dèce, les *lapsi* demandent d'être réintégrés dans l'Église. En fait, rien ne peut être décidé sans l'accord de l'évêque et sans dure pénitence. Or, en l'absence de Cyprien, des presbytres réconcilient hâtivement des *lapsi*. Cyprien s'en indigne. En attendant son retour, il permet que les confesseurs (ceux qui étaient restés fidèles à la foi) admettent à la communion les *lapsi* gravement malades ou mourants, s'ils ont reçu un billet d'indulgence de la part d'autres confesseurs.

Or, des confesseurs multiplient les abus en distribuant des billets d'indulgence, même au nom d'autres confesseurs décédés. Cyprien parvient à persuader les « martyrs » de reconnaître, en cette matière, le droit éminent de l'évêque. Celui-ci excommunie les fauteurs d'absolution précipitée et renvoie toute décision définitive au Concile qu'il convoquera à son retour. De plus, il agit avec les presbytres et les confesseurs de l'Église à Rome, qui est dirigée par le presbytre **Novatien**, dans l'attente d'un nouvel évêque à Rome. Les presbytres et les confesseurs à Rome innocentent Cyprien de tout soupçon et approuvent sa réserve.

Mais à Carthage, les cinq presbytres opposés à l'élection de Cyprien mènent une révolte contre lui. À la tête des cinq presbytres, on trouve **Novat**. Celui-ci fait ordonner un laïc diacre pour mener la faction à Carthage, tandis que lui, Novat, va à Rome. Cyprien, toujours hors de Carthage, ne peut qu'anathématiser les rebelles de Carthage.

Dèce meurt en juin 251. La persécution s'arrête. Cyprien peut enfin revenir à Carthage après Pâques 251. Il convoque un Concile. Celui-ci prend la voie moyenne : pas de laxisme, en accueillant les *lapsi* sans discernement ; pas de rigorisme qui rejette les *lapsi* ; mais accueil des *lapsi*, des apostats par le pardon accordé par l'évêque à ceux qui ont un *libellus*, et imposition d'une pénitence.

En mars 251, Corneille est élu évêque de Rome. Novatien, déçu, se dresse contre lui et se fait consacrer évêque vers la mi-avril 251. Soutenu par les confesseurs, il prend le parti de la sévérité contre les *lapsi* et il envoie à Carthage certains de ses partisans. À Carthage le Concile refuse de recevoir les envoyés de Novatien, mais il ne reconnaît pas formellement l'évêque Corneille. Finalement le Concile écarte Novatien. Cyprien rallie à Corneille les confesseurs. Devant le Concile, lecture est faite du *De ecclesiae catholicae unitate* (L'unité de l'Église Catholique), rédigé par Cyprien.

Un peu partout dans l'empire romain, des conciles arrêtent la même discipline à l'égard des *lapsi*.

En 251 et 252, Felicissimus, que Novat avait nommé chef de sa faction avant de partir à Rome au début 251, fait élire évêque de Carthage Fortunatus. Cyprien invite à résister aux manœuvres de Novat. En 252, le Concile de Carthage admet les apostats suffisamment repentis.

À ce moment, des chrétiens baptisés en dehors de la Grande Église demandent à être intégrés. Ceci pose une question nouvelle : le baptême célébré en dehors de la *catholica*, la Grande Église, est-il valide ?

Vers 252-254, la peste ravage la population d'Afrique. Cyprien encourage à soigner tout le monde, même les païens. La Numidie est attaquée par les Barbares. De nombreux chrétiens sont prisonniers. Cyprien fait parvenir le résultat d'une quête pour les racheter.

L'empereur fait exiler Corneille (251-253) ainsi que son successeur Lucius (253-254). Cyprien fait l'éloge de l'évêque confesseur.

En mai 254, Étienne (254-257) succède à Lucius comme évêque de Rome. Son attitude à l'égard d'évêques qui s'étaient laissé prendre pendant les persécutions est étrange. Étienne accueille Basilides et Martialis, évêques de Leon et Mérida en Espagne, et il les rétablit dans leurs fonctions. En 254, le Concile d'Afrique désavoue l'attitude d'Étienne. Ensuite Faustinus, évêque de Lyon, invite Étienne à exclure de la communion avec l'Église Marcianus, évêque d'Arles, passé au camp de Novatien. Cyprien intervient pour soutenir l'évêque de Lyon contre l'évêque de Rome.

Devant la position à tenir face aux personnes baptisées en dehors de la Grande Église, Cyprien, comme beaucoup d'évêques d'Afrique, demande qu'elles soient rebaptisées. Le Concile d'Afrique suit la position de Cyprien. À Rome, on ne rebaptise pas. On impose les mains comme rite pénitentiel.

Cyprien réagit. Au printemps 256, il fait adresser à Étienne une lettre signée par 71 évêques d'Afrique qui demande de respecter la coutume africaine. Étienne répond qu'il ne faut pas innover, mais s'en tenir à la tradition. Un nouveau Concile d'Afrique soutient la position de Cyprien en septembre 256. Étienne meurt en août 257. Xyste II (257-258), son successeur, a de bons rapports avec Cyprien. La question du rebaptême ne se pose plus. Elle reviendra au IV^e siècle.

L'empereur Valérien (253-260) se fait persécuteur des chrétiens. Il interdit, en 257, toute réunion entre chrétiens. Cyprien est assigné à résidence à Curubis (aujourd'hui Korba en Tunisie), en dehors de Carthage. Le 14 septembre 258, il est décapité.

Les questions rencontrées par Cyprien ne sont pas liées directement à la théologie concernant Dieu, la Trinité, le Christ, Fils de Dieu et être humain, ou encore l'Esprit Saint. Cyprien a été amené à prendre des mesures pour manifester l'autorité de l'évêque à propos de l'admission des *lapsi* dans la communion de la Grande Église et à propos des rites à observer lorsque des baptisés « en dehors de la Grande Église » demandent à être admis à la communion de celle-ci. Dans ces deux domaines, Cyprien a été en contact avec l'Église de Rome. Il n'a pas hésité à démontrer que la pratique de l'Église de Carthage et, à partir d'elle, des Églises de l'Afrique dépendant de Carthage (et pas de l'Église d'Alexandrie en Égypte) était une pratique « traditionnelle ». Il n'hésitait pas à dire à l'évêque de Rome qu'il n'y avait pas que la tradition de Rome à suivre en ces domaines.

Ceci marque une étape importante avant le Concile de Nicée en 325. Les différents conciles (à Rome, Carthage, Alexandrie et Antioche), des conciles qui sont composés de dizaines d'évêques, vont apprendre comment se situer par rapport à des coutumes différentes, à des traditions différentes, à des professions de foi différentes.

Au XX^e siècle, la théologie de Cyprien a un impact important. Le concile Vatican II (1962-1965) cite treize fois Cyprien, dont dix dans la constitution dogmatique *Lumen Gentium*, sur l'Église, en particulier sur l'épiscopat et l'Église comme Corps du Christ.

Dans *Après Jésus. L'invention du christianisme* :

- Paul Mattei, *Tertullien, Cyprien et la pensée chrétienne d'expression latine*, p. 527-530
- Michel-Yves Perrin, *Y a-t-il un pape à Rome ?* p. 616-619

Dans *Découvrir les Pères de l'Église. Nouveau Manuel de Patristique* :

- Paul Mattei, *Cyprien de Carthage (210-220 ? – 258)*, p. 225-267

+ Guy,
Evêque de Tournai